

LIVRET D'INFORMATIONS

RESIDENCE HESPERIDES VAL DE BEAUTE



2 rue de la Muette 94130 Nogent sur Marne Tél : 07 87 14 39 82 –
svailland@leshesperides.fr

I. LA SECURITE

Les moyens de surveillance et de protection mis en œuvre garantissent en grande partie la sécurité de la Résidence ; ils sont :

- La présence 24h/24 et 7jours/7 du personnel.
- Le contrôle des accès ;
- Le réseau de vidéo surveillance ;

a. L'ACCUEIL : Personnel d'accueil et Veilleurs de nuit : 24H/24 ET 7J/7

L'équipe est composée de **3 hôteses** et se tiennent à votre disposition pour vous accueillir et vous renseigner **tous les jours de 7 heures à 21 heures**.

Les veilleurs de nuit assurent les gardes à l'accueil de 20h30 à 07h00 du matin. Ils sont joignables par téléphone par les alarmes santé.

Ils répondent aux alarmes en cas d'appel. *Si nécessaire, muni d'un double de la clé de votre appartement, ils se rendent chez vous afin de vous apporter de l'aide et, éventuellement prévenir les secours.*

Ce sont eux qui distribuent le courrier dans les boîtes aux lettres, servent au bar les consommations, vous préviennent de l'arrivée d'un visiteur, filtrent les entrées dans la résidence.

b. LES SYSTEMES DE VIGILANCE : Tout est mis en place pour assurer le maximum de protection !

Outre la recherche de confort et de bien être des Résidents, nos services et nos procédures sont orientés vers la protection des personnes (collectivement et individuellement) et des biens. Tout un dispositif technique nous permet d'assurer nos missions et participe au respect des dispositions du règlement de copropriété et des impératifs règlementaires spécifiques aux Etablissements Recevant du Public (ERP).

i. Cordon d'appel

Ainsi, chaque appartement est **équipé de cordons d'appels** de téléassistance gérée par la résidence vous permettant d'alerter l'accueil en cas de malaise.

Vous pouvez également communiquer **par téléphone** ou **par interphone** avec le personnel d'accueil.

Selon le niveau d'urgence, nous solliciterons votre médecin traitant, voire SOS médecin, ou le cabinet d'infirmière auquel vous faites habituellement appel.

Dans les cas les plus graves, ce seront les pompiers ou le SAMU qui seront alertés.

ii. Les accès à la résidence

Elle est placée sous surveillance vidéo.

- Les Résidents peuvent entrer au moyen d'un code pour ouvrir la porte.
- Les visiteurs doivent contacter l'accueil par le bouton d'appel sur le digicode du portail, l'ouverture est commandée à distance par l'hôtesse.

L'accès au parking se fait par la rue de Beauté. Une caméra de surveillance est située à l'intérieur, ce qui permet d'identifier les personnes entrantes.

L'accès au hall d'accueil se fait uniquement par les ascenseurs des bâtiments 1 à 5 avec une clef «pass».

Les Résidents propriétaires ou locataires d'une place de parking disposent d'une télécommande permettant l'ouverture des deux portes d'accès au parking.

iii. Les ascenseurs

Un ascenseur par bâtiment dessert les étages et seulement les ascenseurs des bâtiments 1 à 5 donnent accès aux sous-sols de la Résidence.

L'accès au niveau -1 et -2, permettant d'accéder aux caves et au parking, est commandé par la clef « pass ».

Tous les ascenseurs de la Résidence répondent aux normes en vigueur. A ce titre, ils sont équipés d'un système de communication bidirectionnel, garantissant la mise en communication immédiate avec un opérateur en cas de déclenchement de l'alarme. La Résidence dispose d'un contrat de maintenance avec un ascensoriste garantissant une intervention 24h/24, 7j/7.

**Sans être un établissement médicalisé,
La Résidence a toutefois pour vocation de vous assister dans votre quotidien.**

II. LES SERVICES

Facilité le quotidien des résidents pour une vie plus sereine !

C'est la mission de notre service d'accueil !

i. Le personnel d'accueil



C'est au personnel d'accueil que vous vous adressez pour :

- L'accueil d'un visiteur,
- La réception d'une livraison,
- L'appel d'un médecin si vous ne pouvez le faire,
- La réservation des repas,
- La commande d'un taxi si vous ne l'avez pas faite de chez vous,
- Votre courrier, réception, tri, réexpédition,
- La réservation de chambre d'hôtes,

Nous pouvons vous proposer des contacts :

- D'aides à domicile et de femmes de ménage extérieurs
- De médecins, kinésithérapeutes et infirmières référents et se déplaçant chez vous.
- Des coiffeurs, des podologues, des pédicures peuvent venir à votre domicile

Nous vous aidons dans vos **démarches administratives et pour vos problèmes informatiques.**

ii. Le service de ménage

Vous pouvez bénéficier d'un service de ménage à domicile.

iii. L'agent technique

L'agent technique de la résidence, en plus de son travail sur les parties communes, peut effectuer des dépannages individuels urgents et de petites réparations. Il est absent le week-end

iv. Gestion du courrier

Le facteur dépose le courrier à l'accueil une fois par jour du lundi au samedi.

Le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres par le personnel d'accueil. Pendant vos absences, il pourra selon vos souhaits exprimés par écrit, être gardé ou réexpédié avec les enveloppes timbrées que vous nous aurez fournies.

Vous pouvez déposer à l'accueil votre courrier à poster. Le courrier est relevé une fois par jour.

Vous pourrez aussi donner l'autorisation au personnel d'accueil et à la directrice de signer vos recommandés en cas d'absence. Si vous le refusez l'avis de passage sera mis dans votre boîte à lettres. En cas d'absence, les lettres recommandées ne peuvent pas vous être réexpédiées.

Si vous comptez vous absenter pour une longue durée, vous devrez fournir à l'accueil des enveloppes de réexpédition pour votre courrier.

Nous gardons à l'accueil vos colis postaux ou de messageries. Nous vous les remettons dans la journée lors d'un de vos passages.

v. Photocopies et mail

Si vous avez besoin de photocopier un document, ou d'envoyer un mail demandez à l'hôtesse d'accueil. Il vous en coûtera un prix modique par feuille. Le coût de ces photocopies sera décompté sur votre compte « Résidence ».

vi. Vos déplacements

1. Taxis

Vous pouvez vous adresser à l'accueil pour commander un taxi. Toutefois en cas de rendez-vous important, de train ou d'avion à prendre, nous vous conseillons de réserver votre taxi la veille.

2. RER

RER A – Arrêt Nogent sur Marne – Direction Boissy Saint Léger

3. Bus

- Bus 114-120-210 : Arrêt rue de Beauté

vii. Hôpitaux

La clinique privée Armand Brillard est à proximité du RER A
L'hôpital Sainte Camille est à Bry sur Marne

i. La résidence en résumé

Située dans un quartier résidentiel à proximité du Pavillon Baltard et du RER A, la résidence est au centre d'un superbe parc accessible à tout moment par nos résidents.

Les bâtiments sont de 4 étages maximum. La majorité de nos appartements ont une superbe vue sur la Vallée de la Marne et sur le Parc, ils bénéficient tous d'un balcon, d'une terrasse ou bien d'un jardin privatif.

III. LES ANIMATIONS

De belles occasions pour se retrouver ou rencontrer des nouveaux amis !
La convivialité est assurée !

Régulièrement la Résidence vous propose un programme d'animations mensuel : **conférences, ventes, déjeuners à thème, anniversaire de la résidence, repas festifs etc...** Toutes les suggestions seront toujours les bienvenues. Le coût des animations est généralement inclus dans vos charges.

i. Au salon

- Conférences
- Repas à thèmes
- Animations organisées par les hôtesse
- Pour les amateurs de bridge, scrabble, ou tout autre jeu de société, des rencontres sont très régulièrement organisées



ii. Au restaurant

- Déjeuners à thème,
- Cocktails dînatoires...



iii. Bibliothèque



Chaque résident peut approvisionner la bibliothèque avec les ouvrages qu'il ne souhaite pas conserver.

IV. Chambre d'hôtes

Recevoir facilement amis ou famille sans contrainte !

La résidence dispose pour votre famille ou vos amis de passage de deux chambres d'hôtes et d'un appartement d'hôte qu'il vous est possible d'utiliser à des conditions avantageuses sur réservation auprès des hôtesse (tarif en vigueur à l'accueil)

Nous vous remercions de ne pas retenir cette chambre plus de 8 jours et 8 nuits consécutifs (sauf cas exceptionnel) afin d'en permettre l'utilisation à tous les résidents.

TARIFICATION



CHAMBRES D'HÔTES (par nuit en €)

1 personne	30,00 €
2 personnes	35,00€
Appartement d'hôte	40,00€

V. Le jardin

Un espace de bien-être et de convivialité !

La résidence possède un très beau parc à votre entière disposition.

Avec pour les beaux jours des fauteuils, parasols et tables à votre disposition sur la terrasse.

Vous pouvez vous y installer dans la journée pour prendre une boisson.



VI. La Restauration

a. L'équipe cuisine et salle de restaurant



Le restaurant est ouvert du toute la semaine midi et soir, le week-end uniquement le midi (livraison de plateaux repas le samedi et le dimanche soir)

En cuisine, trois personnes le Chef, le Second et le plongeur sont présents pour chaque service.

Le maître d'hôtel et une cheffe de rang assurent le portage des plateaux et le service en salle.

La restauration est mise en place et contrôlée par un groupe de restauration collective. Elle obéit à des règles de préparation et d'hygiène très strictes.

Les produits proviennent de fournisseurs référencés et les plats sont préparés en frais chaque jour.



Horaires d'ouverture du restaurant

- Déjeuner : 12 h15 à 13 h15, les plateaux sont livrés à 12h00
- Dîner : 18h40 à 19h30, les plateaux sont livrés à 18h45

Vous avez la possibilité de réserver la salle privative pour vos repas. Le choix se portera soit sur le menu du jour soit sur un menu à élaborer avec le chef pour lequel il vous fera une proposition chiffrée.

Vous avez la possibilité de vous faire livrer un plateau repas dans votre appartement

Vous avez la possibilité de commander des plats « traiteur » (canapés, verrines, salades...). Le chef fera également une proposition de prix.

TARIFICATION

RESTAURATION 3 Composantes (entrée-plat-dessert)

Déjeuner	8,56€
Dîner	4.61€
Supplément invité	4€ le midi et 3€ le soir

b. Les invitations au restaurant : Vos proches sont les bienvenus !

Vous pouvez inviter vos relations et votre famille au restaurant et en salle privative.



c. Bar & Salon

Le personnel d'accueil se tient à votre disposition de **7 heures à 20h30 heures** pour vous servir des consommations.

d. Fonctionnement de votre compte résidence

Ce compte est alimenté à votre convenance par un chèque par virement.

La facturation de la restauration, du bar et des services est effectuée tous les jours. Les résidents verront chaque jour leur compte débiter du montant des prestations fournies. Un ticket justificatif qui sera déposé dans votre boîte aux lettres vous donnera la position de votre compte.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour organiser une visite de notre résidence et de ses appartements actuellement disponibles.



VII. TARIFS DES APPARTEMENTS A LA VENTE OU A LA LOCATION

(estimation prix moyen 2023)

PRIX DE VENTE

(hors charges de copropriété et de services)

- STUDIO (de 25 à 36m²) : de 70.000 € à 110.000 €
- DEUX PIECES (de 40 à 60 m²) : de 140.000 € à 200.000 €
- TROIS PIECES (de 65 à 80 m²) : de 250.000 € à 350.000 €

Estimation des charges mensuelles (charges de copropriété et charges de services) :

- • Studio environ 770€
- • 2 pièces environ 990€
- • 3 pièces environ 1430€

PRIX DE LOCATION

(loyer charges comprises)

- STUDIO : de 1.200 € à 1.400 € environ
- DEUX PIECES : de 1.800 € à 2.200 € environ
- TROIS PIECES : de 2.500 € à 2.700 € environ

Tous les appartements possèdent une CAVE.

Certains d'entre eux possèdent un PARKING. Nous consulter à ce sujet.

RENSEIGNEMENTS

Madame Sabine VAILLAND

07.87.14.39.82

svailland@lesesperides.fr

Sopregim une Société du Groupe ALTAREA

87 rue de Richelieu 75002 Paris

www.sopregim.fr

Visites sur rendez-vous uniquement.